

Public

- § Personnel administratif en charge de l'expédition de marchandises dangereuses

Prérequis

- § Sans objet

Modalités d'admission

- § Aucune en dehors des prérequis

Durée

- § 5 h 00 estimées à effectuer sur un maximum de 15 jours de droits ouverts.

Modalités et méthodes pédagogiques

- § E-learning
- § En langue française

Qualité des formateurs

- § Sans objet

Documents remis

- § Attestation de fin de formation
- § Justificatif de réalisation de parcours sur demande

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com
0809 908 908



EXPEDITION DE MATIERES DANGEREUSES : PERSONNEL ADMINISTRATIF-EXPLOITANT E-learning

Objectifs généraux

- u Décrire les risques présentés par les matières dangereuses.
- u Identifier et appliquer les différents process d'expédition des matières dangereuses.
- u Rédiger les documents de transport.
- u Identifier les responsabilités de l'entreprise.

Les plus de la formation



- u Des modules interactifs et adaptés au terrain.
- u Plus de flexibilité dans le parcours de formation
- u Un accès facilité aux supports de formation disponibles à tout moment et en tout lieu sur une plateforme E-learning sécurisée à partir des outils de mobilité (pc, tablette)
- u Un gain de temps pour l'entreprise et le salarié
- u Des frais de formation et de déplacement optimisés
- u Des modules interactifs adaptés au terrain

Mode d'évaluation des acquis

- u Evaluation en cours de formation sous la forme de quizz
- u Evaluation finale : test avec enregistrement des résultats obtenus
- u Suivi des modules de formation en ligne justifié par le détail du parcours de formation réalisé

Validation

- u Attestation de formation selon le chapitre 1.3 de l'ADR en vigueur, si réussite au test final (score : 70% de bonnes réponses)
- u Sans niveau spécifique
- u Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- u Equivalences, passerelles, débouchés : Sans objet
- u Codes RCNP/RS : Non inscrit
- u Code Certif Info : Non éligible

Agrément

- u Sans objet

PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Présenter le contexte réglementaire	5 h 00 estimées à effectuer sur un maximum de 15 jours de droits ouverts
<i>Théorie :</i> § Introduction § Contexte réglementaire - Présentation et introduction à la réglementation ADR - Présentation et introduction à la réglementation CLP § Objectif du cours § <i>Exercices intermédiaires de validation du module (score minimal : 50 %)</i>		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Plateforme de formation en ligne Synthèses imprimables

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Présenter le règlement ADR Sensibilisation aux dangers des MD Présenter les classes de danger	5 h 00 estimées à effectuer sur un maximum de 15 jours de droits ouverts
<i>Classification et dangers</i> <i>Théorie :</i> § ADR - Définition - Carte des signataires § Marchandises dangereuses - Contexte : Dangers pour l'Homme, les Biens, l'Environnement... § Classes et danger associés - Différentes classes de matières dangereuses : description - Définition de chaque classe, exemples associés - Spécificités des piles /batteries au lithium § Identification - Numéro ONU des marchandises dangereuses - Désignation officielle (document de transport) - Classe de danger - Groupe d'emballage <i>Evaluation : Exercices intermédiaires de validation du module (score minimal : 50 %)</i>		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Plateforme de formation en ligne Synthèses imprimables

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	Présenter les procédures de conditionnement des marchandises dangereuses	5 h 00 estimées à effectuer sur un maximum de 15 jours de droits ouverts
L'emballage des marchandises dangereuses Théorie : <ul style="list-style-type: none"> § Définition colis <ul style="list-style-type: none"> - Types de colis : <ul style="list-style-type: none"> ž Emballage combiné (emballage intérieur, emballage extérieur) : exemple caisses ... ž Emballage unique/simple : exemple fût, GRV, jerricane ž Suremballage § Quantités limitées <ul style="list-style-type: none"> - Définition - Principe § Procédure normale sans exemption <ul style="list-style-type: none"> - Homologation des emballages (vidéo) - Marquage et Etiquetage des emballages, Marquage complémentaire - Cas des suremballages Evaluation : Exercices intermédiaires de validation du module (score minimal : 50 %)		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Plateforme de formation en ligne Synthèses imprimables

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
4	Présenter le process d'expédition de colis dangereux Appréhender le seuil d'application de l'ADR Maîtriser les prescriptions liées au chargement	5 h 00 estimées à effectuer sur un maximum de 15 jours de droits ouverts
Expédition de marchandises dangereuses Théorie : <ul style="list-style-type: none"> § Process d'expédition <ul style="list-style-type: none"> - Régime des quantités limitées - Gestion du seuil du 1.1.3.6 <ul style="list-style-type: none"> ž Catégories de transport ž Seuil par catégories ž Calcul du seuil ž Obligations sous le seuil - Expédition en citerne § Documents <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction du document de transport (déclaration MD) - Cas particulier : NSA, Dangereux pour l'environnement, Emballage vide, Expédition citerne, Retour à vide citerne... - Bordereau de Suivi des déchets - Consignes écrites - Certificat d'agrément - Certificat ADR Conducteur § Règles de chargement <ul style="list-style-type: none"> - Interdictions de chargement en commun - Calage / arrimage Evaluation : Exercices intermédiaires de validation du module (score minimal : 50 %)		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Plateforme de formation en ligne Synthèses imprimables

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
5	Présenter les responsabilités/obligations/sanctions/sûreté	5 h 00 estimées à effectuer sur un maximum de 15 jours de droits ouverts
Responsabilités – obligations Théorie : <ul style="list-style-type: none"> § Les obligations des intervenants : <ul style="list-style-type: none"> - Fabricant - Expéditeur - Emballeur - Chargeur - Transporteur - Déchargeur - Utilisateur § Sanctions : infractions, délits § Que faire en cas d'incident / d'accident : <ul style="list-style-type: none"> - Prévenir, Alerter, Secourir § Sûreté <ul style="list-style-type: none"> - Définitions - Mesures générales de sûreté - Matières à Hauts Risques et Plan de sûreté 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Plateforme de formation en ligne Synthèses imprimables
<i>Evaluation : Exercices intermédiaires de validation du module (score minimal : 50 %)</i>		

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
6	Evaluer les acquis de la formation	5 h 00 estimées à effectuer sur un maximum de 15 jours de droits ouverts
§ Test final de validation des acquis : 20 questions/exercices		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Test final en ligne (seuil minimal de réussite de 70 % pour valider la formation)

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
7	Bilan et synthèse de la formation	/
§ Evaluation de satisfaction		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES /

Spécificités des formations e-learning

Modalités techniques :

- Matériel conseillé : PC / tablette
- Navigateur internet : Chrome (recommandé) ou Firefox, Edge, Safari...
- Messagerie électronique personnelle unique (= identifiant de connexion)
- Plateforme de formation en ligne : <https://learning.aftral.com>
Tablette : Pour une utilisation optimale, il est conseillé de télécharger l'application « Aftral learning » disponible depuis les play stores
- Hotline technique : Contacter votre centre AFTRAL d'inscription (aux heures d'ouverture)